

DECISION DU PRESIDENT N° DECCS_2023_068

Initiations aux gestes de premiers secours pour les plus de 60 ans

Le Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération,

Vu la délibération du Conseil d'agglomération n°DEL TDMC_22_047 en date du 28 mars 2022 donnant délégation à Monsieur le Président de Terres de Montaigu,

Considérant la nécessité de fixer une participation afin de valider l'inscription,

DÉCIDE

ARTICLE 1

Terres de Montaigu, en partenariat avec la Protection Civile, organise des initiations aux gestes de premiers secours à destination des habitants du territoire de plus de 60 ans.

Ces initiations s'organisent en deux temps :

- Un premier atelier de formation théorique « Les gestes qui sauvent »
- Un second atelier de mise en pratique.

Elle se dérouleront :

- A Montréverd (Mormaison) les 12 septembre 2023 et 7 octobre 2023
- A La Bernardière les 6 et 25 novembre 2023
- A Montaigu-Vendée (Boufféré) les 9 et 27 janvier 2024
- A Saint-Philbert-de-Bouaine les 20 février et 16 mars 2024

ARTICLE 2

L'inscription aux 2 ateliers est fixée à 5 € par participant.

ARTICLE 3

Le Directeur Général des services de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au Comptable de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Fait à Montaigu-Vendée

Le Président,
Antoine CHEREAU

Signé électroniquement par : Antoine
Chereau

Date de signature : 11/09/2023

Qualité : Président de Terres de
Montaigu Communauté
d'agglomération



*Certifiée exécutoire par le Président,
compte tenu de la réception en Préfecture
et de sa publication et/ou de sa notification.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un
recours devant le Tribunal Administratif de
Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111
– 44041 NANTES Cedex) dans un délai de
deux mois à compter de sa publication et/ou
notification*